



CLUB DE SOCCER LANAUDIÈRE-NORD

Offre d'emploi – Directeur(trice) technique

À PROPOS DU CSLN

Le Club de Soccer Lanaudière-Nord (CSLN) est un organisme à but non lucratif affilié à l'Association régionale de soccer de Lanaudière (ARSL) et à Soccer Québec. Implanté dans le nord de Lanaudière, le CSLN accueille près de 3 000 joueurs et joueuses dans ses différents programmes récréatifs et compétitifs.

Le Club a pour mission d'offrir à ses membres un environnement de soccer de qualité, inclusif et sécuritaire, favorisant le plaisir de jouer, le développement des joueurs et joueuses ainsi que leur épanouissement.

Dans le cadre de la consolidation et de l'évolution de sa structure technique, le CSLN est à la recherche d'un(e) directeur(trice) technique.

LE POSTE

Relevant de la directrice générale, le ou la directeur(trice) technique est responsable du leadership, de la qualité et du développement du département technique du CSLN.

Le ou la directeur(trice) technique contribuera à la continuité et à l'évolution du modèle technique du CSLN, en s'appuyant sur le travail déjà accompli et en proposant des améliorations adaptées aux besoins et aux orientations du Club.

La personne recherchée devra adhérer à la mission, à la vision et aux valeurs du CSLN et travailler en étroite collaboration avec la direction générale, l'équipe technique, les entraîneurs, les bénévoles et les différents partenaires du Club.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

1. Leadership et développement technique

- Assurer le leadership et la direction du département technique du CSLN;
- Assurer la mise en œuvre et l'évolution de la vision technique du Club;
- Veiller à la cohérence du modèle de développement à travers les différents programmes et catégories;
- Maintenir, consolider et faire évoluer les structures et pratiques techniques déjà en place;
- Identifier les forces, les enjeux et les occasions d'amélioration du département technique;
- Proposer et mettre en œuvre des améliorations adaptées aux besoins et aux orientations du Club;
- Conseiller la directrice générale sur les enjeux techniques, sportifs et de développement;
- Participer à la planification annuelle et à l'établissement des priorités du département technique;
- Assurer une présence régulière sur les différents sites et terrains du Club.

2. Développement des joueurs et joueuses

- Superviser la qualité des programmes techniques offerts par le Club, de l'initiation au niveau compétitif;
- Assurer une progression cohérente du développement des joueurs et joueuses d'une catégorie et d'un niveau à l'autre;
- Participer aux processus d'identification, d'évaluation et de sélection des joueurs et joueuses;
- Effectuer des observations sur le terrain et assurer un suivi de la qualité des entraînements et des matchs;
- Soutenir les responsables de programmes dans la mise en œuvre des orientations techniques du Club;
- Identifier les besoins de développement et mettre en place les actions appropriées;
- Veiller à ce que le plaisir de jouer, le développement et l'expérience des joueurs et joueuses demeurent au cœur des interventions du Club;
- Favoriser la mise en place de parcours de développement adaptés aux différents profils de joueurs et joueuses.

3. Encadrement et développement des entraîneurs

- Superviser, accompagner et soutenir les responsables de programmes, techniciens et entraîneurs;
- Participer au recrutement et à la sélection des ressources techniques;
- Assurer le suivi et l'évaluation de la qualité de l'encadrement offert;
- Organiser et coordonner des activités de formation, de perfectionnement et d'accompagnement;
- Offrir une rétroaction constructive aux entraîneurs et favoriser leur développement professionnel;
- Développer une culture de collaboration, de respect et d'amélioration continue au sein de l'équipe technique;
- Veiller à l'application des méthodes, principes et standards techniques établis par le Club;
- Favoriser le partage des connaissances et des bonnes pratiques entre les ressources techniques.

4. Qualité, conformité et reconnaissance

- Assurer le respect des exigences de Soccer Québec, de l'ARSL et de Soccer Canada;
- Assurer le suivi des exigences liées au Programme de reconnaissance du Club;
- Collaborer à la préparation des évaluations, rapports et documents requis par les instances;
- Mettre en œuvre les recommandations et plans d'amélioration découlant des évaluations;
- Assurer le suivi des formations et qualifications requises pour les ressources techniques;
- Maintenir une veille sur les pratiques, programmes et orientations du soccer québécois et canadien;
- Représenter le Club auprès des instances soccer lorsque requis;
- Veiller à ce que les pratiques techniques du Club soient cohérentes avec les orientations et exigences des instances qui encadrent le soccer.

5. Gestion et planification du département technique

- Évaluer les besoins en ressources humaines du département technique et formuler les recommandations nécessaires à la direction générale;
- Participer à la préparation du budget annuel du département technique;
- Assurer le suivi des dépenses conformément au budget approuvé;
- Planifier les besoins en ressources techniques, équipements, installations et infrastructures;
- Collaborer avec l'administration afin d'assurer la bonne coordination des horaires, terrains et activités;
- Participer à la planification annuelle des programmes et activités techniques;
- Assurer le suivi des échéanciers et des priorités du département;
- Préparer des suivis périodiques pour la direction générale concernant les activités, enjeux, résultats et priorités du département;
- Participer à la planification et à la réalisation des événements et activités à caractère technique du Club.

6. Collaboration et représentation

- Travailler en étroite collaboration avec la directrice générale;
- Favoriser une communication efficace avec les joueurs, joueuses, parents, entraîneurs, bénévoles et partenaires;
- Maintenir des relations professionnelles et constructives avec les autres clubs et les instances régionales et provinciales;
- Participer aux rencontres du Club et aux activités où la présence du directeur technique est requise;
- Contribuer activement au rayonnement et au développement du CSLN;
- Favoriser une culture organisationnelle basée sur la collaboration, le respect et le plaisir de travailler au sein du Club.

PROFIL RECHERCHÉ

Nous recherchons avant tout un(e) leader technique rassembleur, structuré et collaboratif, qui souhaite contribuer à la progression du CSLN dans la continuité du travail déjà réalisé.

La personne recherchée :

- Adhère pleinement à la mission, à la vision et aux valeurs du CSLN;
- Comprend l'importance de préserver l'identité et la culture du Club;
- Possède une vision à long terme du développement d'un club de soccer;
- Est capable de faire évoluer une structure existante de façon progressive, réfléchie et cohérente;
- Possède une approche basée sur l'écoute, la collaboration et l'amélioration continue;
- Est capable de mobiliser une équipe et de créer un climat de confiance;
- Sait analyser une situation, établir des priorités et proposer des solutions réalistes;
- Fait preuve de leadership tout en étant capable de travailler dans une structure où les décisions sont prises en collaboration;
- Est présent(e) sur le terrain et accessible à son équipe;
- Possède une excellente capacité d'organisation et de gestion des priorités;
- Démonstre un haut niveau de professionnalisme, d'intégrité et de respect;
- Est en mesure de travailler dans un environnement dynamique où les besoins peuvent évoluer rapidement.

Le CSLN recherche une personne qui souhaite contribuer au développement du Club, qui reconnaît la valeur du travail déjà accompli et qui possède la capacité de faire évoluer les pratiques en fonction des besoins de ses membres et des orientations du Club.

QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES

- Doit détenir un diplôme B;
- Une formation de Directeur(trice) technique de club (DTC) de Soccer Québec constitue un atout important;
- Détenir une formation collégiale ou universitaire en intervention sportive, éducation physique, gestion sportive ou dans un domaine connexe constitue un atout;
- Posséder une expérience significative dans le milieu du soccer, notamment en développement des joueurs, en encadrement d'entraîneurs ou en gestion technique;
- Posséder de l'expérience en supervision et en accompagnement d'une équipe d'entraîneurs et de techniciens;
- Posséder une bonne connaissance de la structure du soccer québécois et canadien;
- Connaître les exigences du Programme de reconnaissance de Soccer Québec;
- Posséder de l'expérience en gestion des ressources humaines constitue un atout;
- Excellente capacité de communication en français, à l'oral comme à l'écrit;
- Leadership rassembleur, jugement et capacité de prise de décision;
- Excellente capacité d'organisation et de gestion des priorités;
- Capacité à travailler en équipe, à déléguer et à mobiliser;
- Sens de l'initiative et capacité à proposer des solutions adaptées à la réalité du Club;

- Bonne maîtrise des outils informatiques courants;
- Permis de conduire valide et accès à un véhicule;
- Disponibilité pour travailler certains soirs et fins de semaine selon les besoins du Club.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste permanent à temps plein;
- Horaire variable selon les périodes de l'année et les activités du Club;
- Présence requise certains soirs et fins de semaine;
- Possibilité de télétravail selon les responsabilités et les besoins du Club;
- Formation et perfectionnement professionnel encouragés et offerts selon les besoins;
- Salaire concurrentiel établi selon l'expérience, les qualifications et les compétences;
- Conditions de travail avantageuses.

LIEU DE TRAVAIL

Complexe multisport de Joliette
1000, rue Ladouceur
Joliette (Québec) J6E 3W7

Des déplacements sur les différents sites d'activités du CSLN sont à prévoir.

POUR POSER VOTRE CANDIDATURE

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur CV accompagné d'une lettre de présentation précisant leur intérêt pour le poste et leur vision du rôle de directeur(trice) technique au CSLN avant le 1^{er} septembre 2026.

Courriel : dg@csln.ca

Les candidatures seront traitées de façon strictement confidentielle.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.